

David Koubbi: lettre ouverte à Manuel Valls à propos de la GPA et des enfants



Par [David Koubbi](#), publié le 10/10/2014 à 08:39, mis à jour à 08:42

Quand Manuel Valls referme le couvercle sur le droit à la GPA, en France comme à l'étranger, David Koubbi, avocat, notamment, de Jérôme Kerviel ou Tristane Banon, dit sa colère sur L'Express.



David Koubbi, "avocat hétéro", s'en prend à Manuel Valls, à qui il reproche, par ses déclarations, d'avoir "stigmatisé" les enfants issus de GPA.

REUTERS

Monsieur le Premier des ministres,

A l'heure où notre pays semble conduit à l'échec manifeste et où toutes sortes de contre-feux sont articulés pour détourner le regard de nos concitoyens, vous me donnez l'impression d'agiter de la pire des façons les divisions entre les français.

Vous qui appelez à la constitution d'un front républicain...

Comme beaucoup, croyez-le, je reçois [vos propos au sujet des familles homoparentales](#) comme autant de crachats qui souillent l'esprit de notre République et la protection due par celle-ci à ses enfants.

Je n'ignore nullement la problématique de la marchandisation du corps, mais comme souvent, la société a devancé la loi.

C'est aujourd'hui un fait: il existe [des milliers d'enfants issus de GPA](#) en France, ils sont là, ils vivent et respirent. Il ne vous est pas possible de les disqualifier et d'attenter à la volonté sincère de leurs parents d'exister en tant que tels.

Ainsi, en déclarant qu'il "est incohérent de désigner comme parents des personnes ayant eu recours à une technique clairement prohibée", vous posez-vous la question des enfants concernés qui en sont le fruit et de l'intérêt supérieur que nous leur devons?

Ces enfants existent, ils sont Français issus de Français, ils ont pour parents ceux qui sont les leurs, qui les ont désirés, les aiment et les éduquent.

Vous savez bien qu'il n'est pas permis à votre administration de passer outre [la jurisprudence récemment établie par la CEDH](#) et qui fait obligation à la France d'offrir à ces enfants un statut juridique clair et stable, car il en va de leur intérêt supérieur.

Comme d'autres, j'espère avoir mal compris, j'espère que vous ne les stigmatisez pas à dessein. Mais, comme d'autres, lorsque j'entends des membres de votre gouvernement dire publiquement que ces enfants disposent d'un état civil conforme à leur situation - ce qui est grossièrement mensonger - comprenez que je puisse en douter.

Personne ne vous en voudra d'avoir retourné votre veste, vous êtes un homme politique, appartenant de surcroît à ce gouvernement de la promesse non tenue. Mais, de grâce, même s'il s'agissait pour vous de tenter de racler quelques voix parmi celles qui gonflaient [les rangs de la "manif pour tous"](#), ne prenez pas ces enfants pour cible et en otage, ne montrez pas leurs parents du doigt.

Par ces propos inacceptables s'ils sont réfléchis, assumés et volontaires, vous jetez ces familles dans un gouffre de tristesse et d'incertitude. Vous l'a-t-on dit?

Mais pire encore, et c'est ce qui vous rendrait proprement impardonnable si vous ne précisiez pas votre pensée sur ce point, les enfants qui sont les leurs - car ils sont bien les leurs - liront un jour vos mots. Avec dégoût et, pour les plus faibles d'entre eux, avec incertitude quant à ce qu'ils sont vraiment.

Ils seront heurtés au plus profond d'avoir à se dire que vous nous avez gouvernés, car on vous a placé là.

J'ai une mauvaise nouvelle pour vous: nous sommes Français, héritiers des Lumières, instigateurs des droits de l'Homme et ne goûtons pas ceux qui jettent de l'essence sur les grands brûlés.

Vous valez mieux que ça, nous sommes quelques-uns à le penser.

David Koubbi, avocat hétéro